

N/REF : 6/06/2025 9H26 C:263590 I:35888

V/Email reçu le Vendredi 06/06/2025 à 9H26

SELON DEVIS N° 5060004

**DEMATHIEU BARD
BATIMENT SUD EST
16 RUE DU 8 MAI 1945
69100 VILLEURBANNE**

IMMEUBLE : 3/3BIS REQUET
3/3BIS RUE AIME REQUET
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 08 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 03 RUE AIME REQUET GRENOBLE
M TITOUAN BUQUET-TAIN 07 64 72 13 28

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5060004 du 04/06/2025 d'un montant de
216,52€ TTC

Donneur d'ordre : Mr T. BUQUET-TAIN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

MISE A DISPOSITION D UN EQUIPAGE POUR LE CONTROLE ET LE DEBOUCHAGE
POSSIBLE D UNE DESCENTE EP
PROBLEME AU DEVOIEMENT EN FAUX PLAFOND DU 1ERE ETAGE
SUR PLACE ENTREPRISE DEMATHIEU

TARIF HORAIRE DEPART DE NOTRE DEPOT DE SAINT MARTIN D HERES

LE 04/07/25 A 13H15
DEBOUCHAGE DE LA PARTIE HORIZONTALE EP DEPUIS CREATION D UN BOUCHON DE
VISITE DIAMETRE 32 DANS FAUX PLAFOND
AU PASSAGE CAMERA RESTE PRESENCE DE CAILLOUX MAIS L ECOULEMENT SE FAIT

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 08/07/25 à 15H37 Mr T. BUQUET-TAIN

MP LCOMPTER Email envoyé le 08/07/25 à 11H28 Mr T. BUQUET-TAIN

FF TT Email envoyé le 04/06/25 à 10H45 Mr T. BUQUET-TAIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	180,44	180,44
	TOTAL H.T.		180,44
	T.V.A. a 20,00%		36,08
	TOTAL T.T.C.En EURO		216,52

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN